



## Le calendrier du déconfinement enfin connu.

Dans une interview accordée à l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale, dont les [Dernières Nouvelles d'Alsace](#), Emmanuel Macron a détaillé les quatre étapes qui vont jaloner le retour à la normale dans le pays. Ces étapes, sauf l'échéance du 3 mai, **pourront toutefois être contrariées** dans certains départements à la situation

sanitaire particulièrement dégradée : **là où un taux d'incidence supérieur à 400 nouveaux malades pour 100.000 habitant serait constaté** sur plusieurs jours, et accompagné d'une saturation des réanimations. À noter cependant qu'il s'agit d'une mesure de freinage, et non de pilotage, qui interviendra donc *a posteriori* des ouvertures, et en concertation avec les autorités locales.



## LE PLANNING

### ● 3 mai : levée des limites de déplacement, collèges et lycées en demi-jauge

Le lundi 3 mai signera la fin de l'attestation pour les sorties en journée, et la levée des restrictions pour les déplacements interrégionaux. De même, les collèges (pour les classes de 4e et de 3e) et les lycées [pourront rouvrir leurs classes en demi-jauge](#). Le couvre-feu à 19 heures et le télétravail seront toutefois maintenus.

### ● 19 mai : couvre-feu à 21h, réouverture des terrasses, commerces et lieux culturels

À partir du mercredi 19 mai, le couvre-feu devrait être repoussé à 21 heures, et les restaurants et cafés devraient pouvoir rouvrir leurs terrasses. Les tables ne pourront cependant pas regrouper plus de six personnes. Tous les commerces devraient de leur côté pouvoir rouvrir, avec des protocoles sanitaires adaptés. Le secteur culturel (musées, monuments, cinémas, théâtres et salles de spectacles) [devrait également reprendre son activité](#), avec un quota maximum de 800 personnes en intérieur et 1000 personnes en extérieur. Idem pour les établissements sportifs en plein air.

### ● 9 juin : couvre-feu à 23h, réouverture des restaurants, cafés et salles de sport

Le mercredi 9 juin, le couvre-feu national devrait passer de 21 heures à 23 heures. Dans les restaurants et les cafés, le service en salle devrait pouvoir reprendre, avec 6 personnes maximum par table. Le gouvernement prévoit aussi l'assouplissement des règles du télétravail et la réouverture des salles de sport. Enfin, les lieux de culture, établissements sportifs, salons et foires d'expositions devraient pouvoir accueillir jusqu'à 5.000 personnes, [via la présentation d'un «pass sanitaire»](#), qui permettra de faire état d'une vaccination ou d'un test négatif. Ce passe conditionnera l'accueil des touristes étrangers, qui devraient être admis à nouveau en France.

## ● 30 juin : fin du couvre-feu et levée totale des jauges

Le mercredi 30 juin devrait marquer la levée du couvre-feu, imposé aux Français depuis l'automne dernier. L'exécutif prévoit aussi la fin des jauges dans les établissements recevant du public. Sur présentation d'un «pass sanitaire», il devrait enfin être possible d'accéder à [tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en intérieur et en extérieur](#) - une limite adaptée selon les événements et la situation sanitaire locale sera toutefois fixée. Les discothèques demeureront quant à elles fermées.

Votre Maire, Sylvain Lambert